

Encore des émeutes contre la nouvelle loi électorale

Des dirigeants politiques ont été arrêtés et les communications coupées.

La protestation populaire contre la modification de la loi électorale s'est poursuivie mardi à Kinshasa, alors que le Sénat commençait l'examen du texte voté en catimini par l'Assemblée nationale, dans la nuit de samedi à dimanche. Le nouveau texte devrait prolonger le président Kabila au pouvoir au-delà de la fin de son second et dernier mandat légal.

Washington a "souligné l'importance de [...] garantir à tous les citoyens le droit de se rassembler pacifiquement et d'exercer leur droit à la liberté d'expression". Bruxelles et Paris ont dit leur "préoccupation" et exhorté toutes les parties au "calme". Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, s'est inquiété d'un "possible glissement du calendrier électoral" (retard des élections) et a rappelé que "le soutien de la Belgique au processus électoral dépendait de la fourniture d'un calendrier clair conforme à la Constitution, et d'un budget". A Kinshasa, les Belges ont été invités par l'ambassade à rester chez eux.

Selon plusieurs de nos sources, la ville était paralysée mardi "plus que lundi", quand les protestations et leur répression avaient fait, selon les sources, de 4 à 14 morts et des blessés par balles.

Mardi, à nouveau, des groupes de jeunes se sont heurtés à la police anti-émeute à coups de pierres, tandis que les policiers tiraient en l'air pour les

dispenser. Des barrages de pneus en flammes ont été érigés en de nombreux endroits de la ville. Selon un parti d'opposition, le Pareso, la maison communale de Ngaba a été incendiée et des violences ont eu lieu à Kimbanseke et Matete. Selon un défenseur des droits de l'homme, à Kinshasa, il y a à nouveau eu "des tués" et des pillages de commerces. Selon l'AFP, des émeutiers se sont emparés d'armes à feu de la police dans une mairie attaquée.

A Bruxelles, indique Belga, Etienne Tshisekedi a appelé les Congolais à se "mobiliser" pour "contraindre ce régime finissant à quitter le pouvoir en utilisant tous les moyens que nous confère l'article 64 de la Constitution", qui appelle à "faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou l'exerce en violation" de la Constitution.

Débat "houleux" au Sénat

Le matin à 5h, la police a arrêté un des organisateurs des manifestations de lundi, Me Jean-Claude Muyambo, et l'a fait comparaître "en flagrance" devant le tribunal de grande instance de Kinshasa. Selon le porte-parole du gouvernement, cette comparution n'a "aucun lien avec la situation politique".

Un autre dirigeant de l'opposition, Franck Diongo, président du Mouvement lumumbiste progressiste, a cependant également été arrêté, sans explication, tandis que l'opposant Vital Kamerhe était surveillé par l'Agence nationale de Renseignement (ANR)

mais était libre à la mi-journée.

L'ANR a, selon l'AFP, ordonné aux opérateurs de couper internet. Les SMS et une partie des communications téléphoniques ont subi le même sort. Une de nos sources ajoute que le courant a été coupé dans plusieurs quartiers populaires.

Selon le parti de M. Kamerhe, l'UNC, et Eve Bazaïba, secrétaire générale du MLC, le parti de Jean-Pierre Bemba, le débat au Sénat sur la modification de la loi électorale était "houleux". Selon ces sources, de nombreux sénateurs se sont exprimés contre le projet de loi –

notamment parce que son examen se tient dans une atmosphère d'état de siège. Selon Mme Bazaïba, le président du Sénat, Léon Kengo – dont le parti vient d'entrer au gouvernement – "tente de les amener à accepter le texte". Le Sénat est celui élu lors d'élections jugées crédibles en 2006;

l'Assemblée est issue d'élections "non crédibles" tenues en 2011.

A Lubumbashi (Katanga), il n'y a pas eu de manifestations. "Une dizaine de jeunes de l'Unafec (parti du président de l'assemblée provinciale, Gabriel Kyungu, opposé à un troisième mandat du Président) qui en préparaient une ont été arrêtés dimanche", nous dit un défenseur des droits de l'homme. "Il y a une très forte présence de la Garde républicaine (garde présidentielle), qui patrouille notamment à bord de véhicules munis de lance-roquettes".

Marie-France Cros